



Club des Aigles
Association Loi de 1901
Aprt 1335 - Les Hameaux de Val d'Isère
Avenue du Prariond
BP75 - 73153 Val d'Isère Cedex
Siret : 451 468 052 00019 NAF : 9312Z
N° RNA : W731001129
Email : info@4x4valdisere.com
Email : president@4x4valdisere.com
Site : 4x4valdisere.com
[Facebook.com/ClubDesAigles](https://www.facebook.com/ClubDesAigles)
Consultant, Didier Laroche : 06 15 20 71 08

Bonjour à tous,

Le rendez-vous pour l'**Assemblée Générale du Club des Aigles** est

- Le **Mardi 20 Novembre 2018 à 10h00**
- Dans un local appartenant à M R. Marino : 8 rue des iles – ZI de Domène – 38420 DOMENE.

Ordre du jour :

Emargement de la liste des présents et des procurations.

Point 1 : Désignation du président et du secrétaire de séance.

Point 2 : Rapport financier des exercices clos, Quitus du Trésorier (Soumis au vote)

Point 3 : Election du Conseil d'Administration, élection des remplaçants (Soumis au vote)

Arrive en fin de mandat - *Elu pour 3 ans par l'AG renouvelable par tiers (Art.7 Statuts) :*

- M. Simon Behar souhaite renouveler son mandat et être candidat
- M. Nicolas Caillet souhaite renouveler son mandat et être candidat
- M. Baudoin Debouny ne nous a pas transmis sa candidature
- M. Mauro Diemoz souhaite renouveler son mandat et être candidat
- M. Raymond Marino souhaite renouveler son mandat et être candidat

Point 4 : Compte-rendu des activités de l'année 2017 (Non soumis au vote)

Point 5 : Point sur la situation actuelle (Non soumis au vote)

- Communication interne (conseil d'administration, bureau, membres, anciens membres ...)
- Communication externe (Réseaux sociaux, site internet, présence sur les salons et événements ...)
- Défraiements éventuels (prise en charge sur notes de frais ?)
- Analyse des attentes des "clients" et adhérents lors des salons, et sur les réseaux sociaux
- Orientation et avenir du club (philosophie, intérêt, étude du marché des loisirs ...)
- Proposition de programme d'activité (qui peut faire quoi et où)
- Réflexion sur la réduction des coûts (immobilisation de matériel, location d'espace de stockage, ...)

Point 6 : Questions diverses (Non soumis au vote)

La Secrétaire pour le Président, Françoise Le Calvez

PS :

Le délai donné étant dépassé, cet ordre du jour ne peut être modifié.

Seules pourront être débattues, en point 6, de nouvelles questions diverses (non soumis au vote).

Pour des raisons d'organisation, si vous voulez assister à l'Assemblée Générale, merci de nous prévenir de votre présence par email avant le 13 Novembre 2018.

Cet ordre du jour est envoyé à tous les membres du Club des Aigles.

Seuls les Membres Actifs à jour de leur cotisation peuvent voter.